



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de l'éducation

Question écrite n° 60995

Texte de la question

M. Charles-Ange Ginesy attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le déclin progressif des classes de découvertes et tout particulièrement des classes de neige. Depuis une dizaine d'années, ce type de séjour connaît une baisse de 30 %. Il existe en effet de nombreux freins aux départs en classe de découvertes : le coût du séjour, entre 200 et 300 euros par semaine et par enfant, hors transport qui représente 30 % des coûts d'un séjour de cinq jours, la baisse des financements, les problèmes de sécurité et de responsabilité des enseignants, le temps passé par l'enseignant pour organiser un séjour, la lourdeur des procédures administratives, les décisions restrictives des académies, l'inapplication des circulaires ministérielles de 1999 et de 2005. Des initiatives ont été prises par les stations de montagne pour tenter de développer les classes de neige : la désignation d'un ambassadeur local pour faciliter les relations entre les enseignants et les professionnels, l'organisation d'éducteurs, pour promouvoir les classes de neige auprès des enseignants. Elles restent cependant insuffisantes pour enrayer cette baisse constante des classes de découvertes, dont les bienfaits pour les enfants sont reconnus par tous. Ces séjours permettent aux enfants d'éveiller leur curiosité, d'aborder l'environnement dans sa globalité pour comprendre sa diversité et d'acquérir davantage d'autonomie. Il lui demande quelles mesures le Gouvernement envisagerait de prendre pour relancer les classes de découvertes et les classes de neige.

Données clés

Auteur : [M. Charles-Ange Ginesy](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60995

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [22 juillet 2014](#), page 6128

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)